

Monsieur le Président de la CPDP,  
Monsieur le Député-Maire,  
Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions de bien vouloir nous donner la parole,

Je voudrais apporter ici 2 témoignages et un souhait :

Le 1<sup>er</sup> témoignage :

est un témoignage de lecture :

Nous roulons tous les jours pour nos besoins professionnels et personnels, nous avons à accompagner des personnes à la gare, aux différentes activités culturelles et sportives...

Nous connaissons bien ces difficultés journalières, nous pensons aux riverains qui sont obligés de subir nos stationnements en pleine chaussée, car nous sommes bloqués dans les embouteillages en compagnie de très gros poids lourds qui nous impressionnent.

Dans la zone étudiée il y a aujourd'hui 4 millions de déplacements/jour, dont 70% en interne et 60% en voiture particulière.

Avec ces chiffres en tête,

Je vous invite à vous reporter à la page 20 du dossier du « débat public »

Nous pouvons y lire des augmentations de trafic à l'horizon 2020, c'est-à-dire demain, **si la A104 n'est pas construite** :

je souligne, si rien n'est décidé

+94% sur la A14,

+25% sur la A13,

+50% sur la N184, à Conflans,

+45% sur la D190, dans la boucle de Chanteloup,

+17% sur la D30 à Poissy, au niveau de la collégiale,

je vous laisse imaginer les conséquences de telles augmentations de trafic sur la vie des riverains.

## Le 2ème témoignage :

Au cours de ces 30 dernières années nous avons pu constater que le même phénomène se reproduit 3 fois :

1/ en effet, je veux parler du bouclage du périphérique qui s'est achevé par le tronçon ouest de Paris, entre la porte de St Cloud et la porte Dauphine, ce tronçon à peine ouvert nous avons pu constaté que la grosse majorité des véhicules qui roulaient sur les boulevards des Maréchaux ont emprunté « le périph », les riverains de ces boulevards ont ainsi pu souffler, retrouver leur quartier et ne plus trembler avant de traverser la rue.

2/le bouclage de A86 se termine lui aussi par sa partie Ouest de Paris, la liaison RN13 > A13 n'est pas encore terminée et les villes de Nanterre et Rueil ont vu leur trafic considérablement allégé et ne supporte que les trafics urbains de proximité.

3/et maintenant, ici à Poissy, dans l'ouest parisien, nous voici donc pour la troisième fois les derniers à examiner les solutions qui permettront de restituer le plaisir de vivre en ville, sans être obligé de subir les flots ininterrompus de véhicules qui transitent par Poissy.

Nous y voyons la nécessité de construire la A104.

Les piétons de Poissy, pourront sans contrainte se déplacer, au cœur de notre ville, les bus pourront mieux respecter les horaires, les élèves arriveront à l'heure aux cours.

Les véhicules qui seront sur la A104 ne seront plus dans notre ville.

Les mesures de résorption des nuisances pourront être mises en œuvre sur ce tracé, les pollutions pourront être traitées à la source et ne seront plus diffuses,

Voici pour les témoignages.

Maintenant l'aspect économique :

Il est bien évident que dans le contexte économique actuel, cette construction ne peut pas se financer sur fonds 100% public. Nos impôts sont déjà très élevés, ne les augmentons pas. Il est tout aussi évident que la seule source de retour sur investissement est le péage, il est bien naturel de payer le service apporté.

Sur le CD-ROM en annexe à l'étude nous pouvons lire :

Pour une période de construction échelonnée sur 5 ans,

- Une durée du contrat de 70 ans
- Une actualisation des recettes et des charges de fonctionnement.

- Le tracé bleu est celui qui nécessiterait les subventions les plus importantes. C'est aussi la mort du »parc de la Charmille »

-Le tracé le plus performant sur le plan économique est le N1 C1 S1.

-Nous supposons que le tracé noir serait entièrement à la charge de l'état. (non présent dans l'étude financière)

Conclusion :

Dans son AGO du 24 mars 2006, l'ASL domaine de la Colomberie au vu de ce qui a été explicité ci-dessus, s'est prononcée **à l'unanimité pour le tracé rouge.**

Nous vous remercions, Mesdames et Messieurs pour votre écoute. ☺

A Poissy le 2 mai 2006.

P. Couturier

Président de l'ASL Domaine de la Colomberie .